



DECISION MUNICIPALE N°03 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 DU 02 MARS 2023
Lot 1 : POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA VOIRIE URBAINE DE MATOMB DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ANDREW SARL

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

- Vu la constitution ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;
Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour l'exécution des travaux de réhabilitation des points critiques de la voirie urbaine de Matomb et l'entretien de la route communale Matomb Brousse Pan-Pan Mandoga Mayos 14 Km dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;
Vu le procès-verbal du 02 Mai 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'examen des rapports de la SCA;
Vu la lettre n°03/L/C/MAT/CIPM/2023 du 03 avril 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour l'exécution des travaux de réhabilitation des points critiques de la voirie urbaine de Matomb et l'entretien de la route communale Matomb Brousse Pan-Pan Mandoga Mayos 14 Km dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1^{er}.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise ANDREW SARL, BP : 25573Yaoundé Tél : Tel : 699 99 90 70 le marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 du 02 mars 2021, Lot 1 : pour l'exécution des travaux de réhabilitation des points critiques de la voirie urbaine de Matomb dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **34 987 950 FCFA** (trente-quatre millions neuf-cent quatre-vingt-sept mille neuf-cent-cinquante) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- Préfet/NK/KA
- MINMAP
- ARMP/Centre
- Pdl/CIPM/Matomb

Matomb, le 25 MAI 2023
LE MAIRE,
(Autorité contractante)
Nyobe Fils Hubert